

Restrictions... (suite de la page 2)

excédant 2,400 dollars ne sera autorisée.

Ce sont là les grandes lignes concernant les revenus d'emploi. Bien entendu, les directives ne touchent pas les contrats ou conventions collectives déjà en vigueur, elles concernent seulement les nouvelles ententes. Mais je tiens à souligner que les directives au sujet du revenu s'appliquent à toutes les formes de revenu, y compris loyers, dividendes, honoraires de médecins, d'avocats, de comptables et d'ingénieurs, traitements de cadres, marges de profit des entreprises, et salaires et traitements versés par les gouvernements.

Nous comptons sur la collaboration entière et volontaire de tous les Canadiens pour la réalisation de ce programme.

Bureau d'examen et de contrôle

L'observation des directives, par les groupements désignés, sera surveillée par un Bureau d'examen et de contrôle. Le Gouvernement établira ce bureau dès demain.

Le nouvel organisme sera chargé de repérer les groupements désignés qui ne respectent pas volontairement les directives et il devra les porter à l'attention d'un administrateur spécial. Le Gouvernement espère que de tels cas ne se présenteront pas fréquemment.

L'administrateur aura le pouvoir d'ordonner le retrait d'une augmentation de prix ou la réduction d'une majoration de salaires. Si l'on passe outre à l'ordre de l'administrateur, la loi prévoit des sanctions rigoureuses et applicables sans délai.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecer también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Nous croyons que, si les groupements les plus puissants, et les plus importants font preuve de modération en ce qui touche les prix et les revenus, le pays entier s'en ressentira. Lorsque l'exemple vient de haut, il est généralement suivi.

Si une grande société manufacturière fait en sorte que ses prix n'augmentent pas, le petit commerçant, qui achète les produits de cette industrie, sera moins enclin à majorer les siens. Si les grands syndicats ouvriers réduisent leurs exigences salariales, d'autres travailleurs seront mieux disposés à viser des augmentations moindres. Si les membres des professions libérales et les propriétaires demandent des augmentations d'honoraires et de loyers moins élevées, le salarié se rendra compte que ces directives ne sont pas dénuées de justice.

Frein aux dépenses Gouvernementales

J'admets que, si les grands groupements consentent à faire leur part pour freiner l'inflation, les gouvernements doivent aussi faire la leur. C'est pourquoi le Gouvernement fédéral comprimera encore plus ses dépenses, conformément à ce que nous avons annoncé dans le budget de juin dernier.

Le Gouvernement central prendra trois moyens pour contenir rigoureusement l'augmentation de ses dépenses.

- En premier lieu, les directives en matière de salaires s'appliqueront à tous les employés du Gouvernement fédéral, des organismes fédéraux et des sociétés de la Couronne.

- En second lieu, la Fonction publique n'augmentera presque plus ses effectifs, si ce n'est dans le cas des employés, peu nombreux, qui assureront l'application du présent programme de restrictions et aussi de ceux dont on a besoin pour mettre en oeuvre le nouveau programme de lutte contre le crime et la violence. On fera connaître les détails de ce programme au cours des prochaines semaines.

- En troisième lieu, nous réduirons ou éliminerons les dépenses dans un bon nombre d'autres secteurs moins importants mais qui, tous ensemble, prennent une certaine importance. Par exemple, l'administration interne du gouvernement fera l'objet de strictes mesures d'économie.

Mais, bien entendu, cela ne veut pas dire que les dépenses gouvernementales

n'augmenteront pas du tout. Il faut qu'elles augmentent pour le maintien de certains services essentiels. Nous devons, entre autres choses, mettre les Canadiens, pour une part du moins, à l'abri des majorations du prix du pétrole importé, protéger des effets de l'inflation les personnes âgées et les autres citoyens à revenu fixe, ou venir en aide aux chômeurs. Ce sont là des programmes essentiels, car ils comptent parmi les fondements même de la politique économique et sociale du Gouvernement, c'est-à-dire qu'ils sont des programmes capables d'assurer un niveau d'activité économique élevé tout en garantissant une large redistribution des revenus et la protection des citoyens les moins fortunés. Les Canadiens, j'en suis sûr, ne voudraient pas que le fardeau de la lutte anti-inflationniste soit rejeté sur ceux qui sont les moins capables de le supporter.

Mesures soumises au Parlement

Le programme que je vous expose ce soir et que j'ai discuté plus tôt avec chacun des premiers ministres provinciaux, ainsi qu'avec les chefs des partis d'opposition, sera déposé au Parlement demain. Nous allons demander au Parlement d'étudier ce projet de loi immédiatement.

Bien que ce programme anti-inflationniste ne doive pas imposer de dures contraintes au peuple canadien, il faudra quand même consentir certains sacrifices.

La population est prête à faire des sacrifices, si pénibles soient-ils, parce qu'elle les sait nécessaires au redressement de la situation.

J'exhorte donc les Canadiens à se plier à de fortes restrictions, afin que l'économie se rétablisse, afin que nous puissions être dans l'avenir en bien meilleure posture que nous ne le serions si nous laissons l'économie suivre le cours néfaste de sa présente évolution.

Le programme anti-inflationniste du Gouvernement est conçu de façon à garantir à notre pays une croissance économique plus saine et constante. Son succès dépend de la compréhension, de la bonne volonté et du bon sens des Canadiens.